

URBANISME

# Une pétition pour garder un parking

REIMS Le site de la nouvelle maison de quartier Croix-Rouge est désormais connu : allée des Landais, en lieu et place d'un parking. Les riverains toussent, la Ville rassure.



Ce sont les carottages réalisés sur le parking de l'allée des Landais qui ont fait prendre conscience aux riverains que la nouvelle maison de quartier allait être construite dessus.

Elle est attendue depuis des années à Croix-Rouge. Cette fois-ci, le dossier est en bonne voie, la construction se précise, mais voilà que le projet de nouvelle maison de quartier suscite paradoxalement un mouvement de colère chez certains habitants.

Arrivée aux affaires en mars 2014, l'équipe d'Arnaud Robinet a enterré le projet de la précédente municipalité et réfléchi à un nouvel équipement qui sortira de terre à l'angle de l'allée des Landais et de l'avenue Bonaparte, près de la crèche. Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre a été voté en conseil municipal le 4 mai (L'union du 10 mai). Si tout se passe bien, ouverture de la maison de quartier en 2019. Peu de riverains ont vu passer l'information. En fait, la prise de conscience date des premiers tra-

vauX préparatoires, lorsque des ouvriers sont venus effectuer des carottages sur le site. Là où se trouve actuellement un parking de 60 places.

« Un matin, j'ai vu des ouvriers qui faisaient des forages, raconte un locataire. Je suis allé voir le chef de chantier. Je lui ai demandé : Vous al-

lez agrandir notre parking ? - Non, on va le casser pour faire une construction dessus. » Le sang du monsieur n'a fait qu'un tour. Il n'est pas le seul.

Depuis, une pétition rédigée par Salah Byar, président du comité de locataires de Croix-Rouge, circule dans le quartier pour dénon-

cer le lieu d'implantation du bâtiment. « Nous nous opposons à ce projet, car si cette construction est retenue, les riverains ne pourront plus garer convenablement leurs voitures. »

Le parking est utilisé par les habitants des 1, 3 et 5 allée des Landais, ce qui fait déjà du monde : 120 foyers. « Il faut ajouter les personnes qui viennent à la crèche, calcule Éric, un locataire du n°1, mais aussi les gens qui habitent dans le nouvel immeuble construit en face, avenue Bonaparte : il y a 250 locataires, pour 100 garages. » Résultat : ça se bouscule. « On n'a qu'un petit parking, il faut se battre pour avoir une place, et on va nous le retirer ? Pas d'accord ! »

La pétition a déjà recueilli une soixantaine de signatures. « Et je continue de la faire circuler », précise Salah Byar ■  
FABRICE CURLIER

## « LES PLACES SUPPRIMÉES SERONT RECONSTITUÉES »

Adjoint au maire en charge de la proximité, Mario Rossi tient à rassurer les habitants. « La maison de quartier s'inscrit dans un projet plus large qui est la deuxième phase de la rénovation urbaine. Celle-ci prend en compte les besoins de rénovation, de reconstruction et de stationnement. Toutes les places qui vont disparaître seront reconstituées ailleurs. Ce sera le cas pour le parking de l'allée des Landais. » L'élu ne peut pas encore préciser le lieu exact du futur emplacement - « Il y a plusieurs niveaux d'intervention dans la rénovation urbaine ; moi, je m'occupe de la maison de quartier » - mais « les nécessités de stationnement seront évidemment prises en compte. C'est un projet à l'horizon 2019 ». Pour en discuter avec les habitants, Mario Rossi va proposer à sa collègue Fatima El Haoussine, co-animatrice élu du conseil de quartier, d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion. « Je pourrai ainsi présenter le projet de la maison de quartier, et répondre aux questions des habitants. »

## À SAVOIR

- Deux centres sociaux labellisés existent à Croix-Rouge, à chaque extrémité, dont l'espace Watteau à Croix-du-Sud, trop petit et excentré. Décision a donc été prise de le remplacer par une nouvelle maison de quartier, plus grande et mieux implantée au cœur du quartier.
- Coût de l'équipement : 3 millions d'euros. Le projet retenu est celui d'un bâtiment de plain-pied, avec des espaces intérieurs de 1415 m<sup>2</sup> comprenant plusieurs pôles (famille, PMI, social, emploi information orientation, enfance, seniors, jeunes, accueil administratif, salle polyvalente, activités intergénérationnelles, local associatif...).
- L'emprise extérieure est de 840 m<sup>2</sup>. Il y aura notamment un jardin de la petite enfance, un jardin enfance et 17 places de stationnement.